Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 7

Artikel: Le nouveau palais electoral de Genève: architectes: Garcin et Bizot
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-33154

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

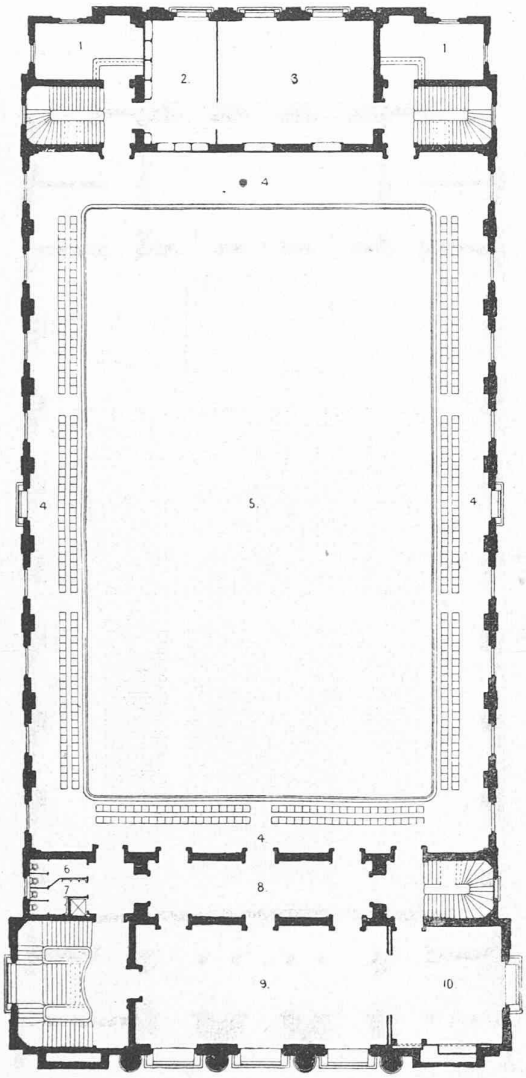

Plan du 1er étage. — 1 : 500.

1. Vestiaire. — 2. Bibliothèque de l'institut. — 3. Salle de l'institut. — 4. Galerie. — 5. Vide de la grande salle. — 6. *W. C.* dames. — 7. *W. C.* hommes. — 8. Vestibule. — 9. Conférences et réceptions. — 10. Dépendances réceptions.

Le nouveau Palais Electoral de Genève.

Architectes : MM. Garcin et Bizot.

(Planche 6.)

L'inauguration officielle de cet important édifice public, par le Conseil d'Etat de Genève, a eu lieu le samedi 30 septembre 1916.

Le premier coup de pioche fut donné au mois de mai 1913 ; dès lors les architectes, MM. *Garcin & Bizot*, se trouvèrent en face de grandes difficultés pour l'établissement des fondations, par le fait de la diversité de nature des terrains, sur lesquels le bâtiment devait être construit. Une partie repose sur des terrains apportés à différentes époques, et un énorme mur de fortification traverse le terrain en diagonale. Des précautions spéciales durent être prises, la charge reportée sur les murs extérieurs étant très forte, à cause de la largeur de la grande salle.

Ces difficultés surmontées, les travaux de construction commencèrent, pour être arrêtés quelques mois après par la grève des maçons, très longue et qui ne se termina qu'au moment où éclata la guerre actuelle. D'autres difficultés surgirent alors par le fait de l'impossibilité d'obtenir la pierre de taille indispensable à la construction, tous les moyens de transport étant exclusivement utilisés pour les besoins militaires.

Ce n'est qu'après avoir attendu de longs mois, que les architectes eurent la satisfaction d'apprendre l'arrivée en gare du premier wagon de pierre ; d'autres suivirent à intervalles très espacés. Les arrivages devinrent progressivement plus fréquents, mais pas assez abondants pour leur permettre de pousser les travaux comme ils l'auraient désiré. La fourniture des matériaux a été très difficile non seulement pour la maçonnerie, mais pour tous les matériaux employés.

L'obtention des fers nécessaires était, à tout moment, remise en question.

Enfin la pose de huit fermes de 32 m. de portée, put être commencée, et dès lors, le gros œuvre fut achevé avec toute la rapidité possible dans les circonstances présentes.

On se rendra compte de la multiplicité des questions de détail, d'ordre absolument différent, que les architectes ont eu à résoudre, en pensant qu'ils ont établi à l'heure actuelle plus de 270 plans et que 54 entrepreneurs de Genève ont travaillé à l'édification du Palais Electoral.

Voici quelques notes descriptives des locaux, qui nous sont fournies par M. Garcin.

Le rez-de-chaussée contient : un vestibule d'honneur donnant accès à la grande salle et dans lequel on pénètre par les trois grandes entrées de la façade principale. Contigu à ce vestibule d'honneur et à droite, se trouve un vaste vestiaire avec une dépendance d'une surface égale en sous-sol, reliée par un escalier de service. A gauche, l'escalier d'honneur entièrement en granit, aussi bien la balustrade que les marches.

A l'autre extrémité de la grande salle de 1600 mètres carrés environ, est placée la salle à manger des jurés d'élection, 150 m². Cette salle servira également de buffet pour les expositions, bazars, etc., elle est reliée aux cuisines, laveries, etc., par de nombreux monte-charges. Des groupes de W.-C. nombreux et bien installés sont également compris au niveau du rez-de-chaussée et dans la hauteur à mi-étage du côté de la Plaine de Plainpalais.

A part l'escalier d'honneur, trois escaliers mettent en communication le rez-de-chaussée et le premier étage.

Le premier étage contient : en face de l'arrivée de l'escalier d'honneur, une salle de conférences appelée également salle de l'Etat. Une salle plus petite, contiguë à la première et lui servant de dépendance, est placée du côté de la rue de la Plaine.

Un vestibule sépare la galerie de la salle de conférences.

La galerie d'une largeur de 4 m., faisant le tour de la

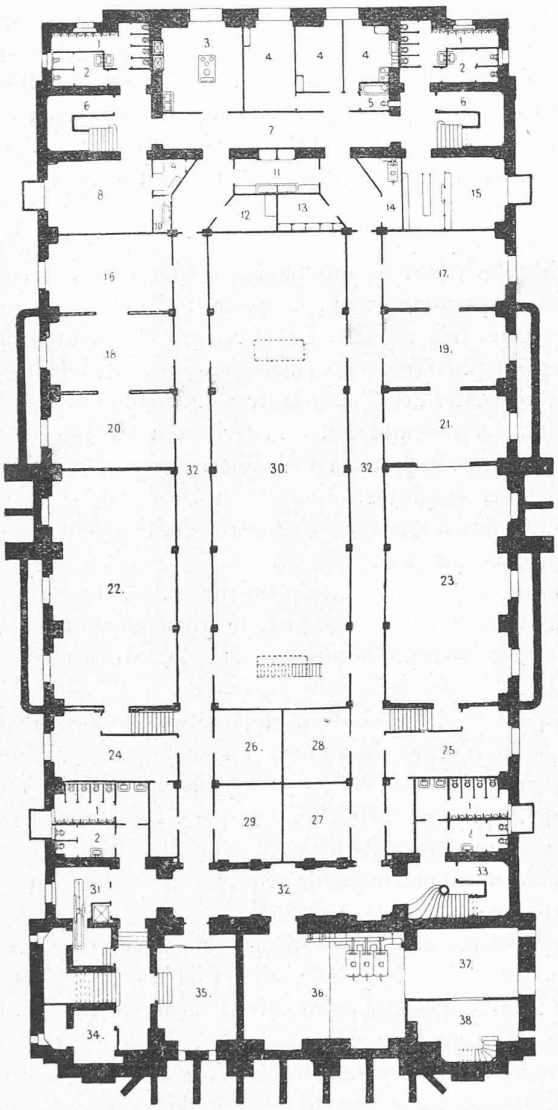

Plan du sous-sol. — 1 : 500.

Légende :

1. *W. C.* hommes. — 2. *W. C.* dames. — 3. Cuisine des jurés d'élection. — 4. Appartement du conservateur. — 5. *W. C.* et bains. — 6. Caves. — 7. Vestibule. — 8. Samaritains. — 9. Pharmacie. — 10. Lavabos. — 11. Laverie des verres. — 12. Garde-manger. — 13. Cave des vins. — 14. Chauffage. — 15. Bureau de location. — 16. Salle d'étude « Elite ». — 17. Salle d'étude « Landwehr ». — 18. Répétions partielles « Elite ». — 19. Répétitions partielles « Landwehr ». — 20. Salle du Comité « Elite ». — 21. Salle du Comité « Landwehr ». — 22. Grande salle « Elite ». — 23. Grande salle « Landwehr ». — 24. Vestiaire « Elite ». — 25. Vestiaire « Landwehr ». — 26. Dépôt matériel « Elite ». — 27. — Dépôt matériel « Landwehr ». — 28. Bibliothèque, archives « Landwehr ». — 29. Bibliothèque, archives « Elite ». — 30. Grand dépôt. — 31. Machine de l'ascenseur. — 32. Vestibule. — 33. Cave. — 34. Local des pompiers. — 35. — Transformateurs. — 36. Local du chauffage central. — 37. Combustible. — 38. Annexe du vestiaire.

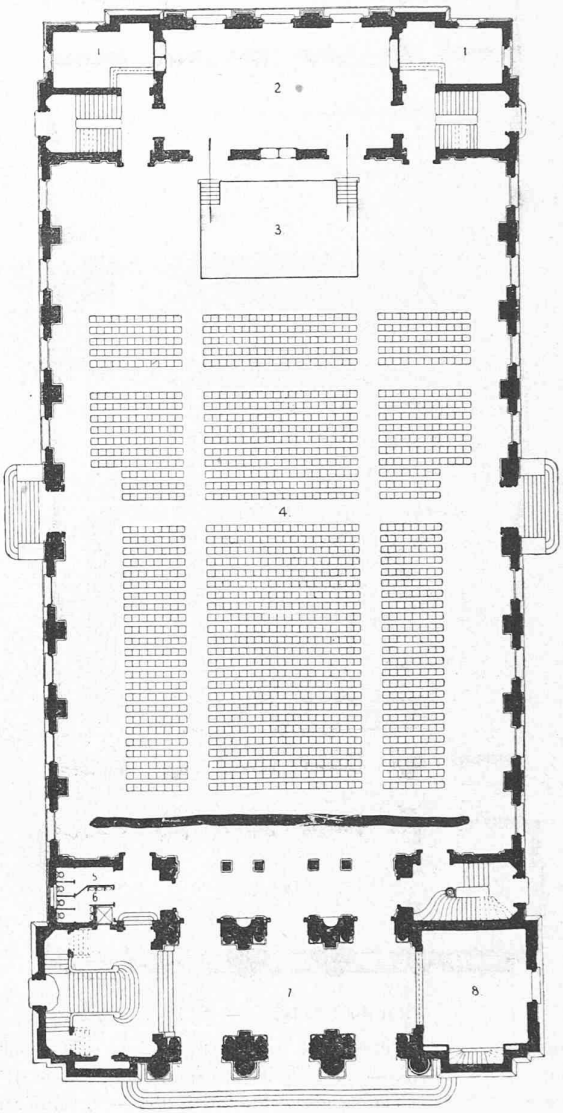

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 500.

Légende :

1. Vestiaire. — 2. Salle à manger des jurés d'élection. — 3. Podium. — 4. Grande salle. — 5. *W. C.* dames. — 6. *W. C.* hommes. — 7. Vestibule d'honneur. — 8. Grand vestibule.

LE NOUVEAU PALAIS ÉLECTORAL DE GENÈVE

Architectes : MM. *Garcin et Bisot*, à Genève.

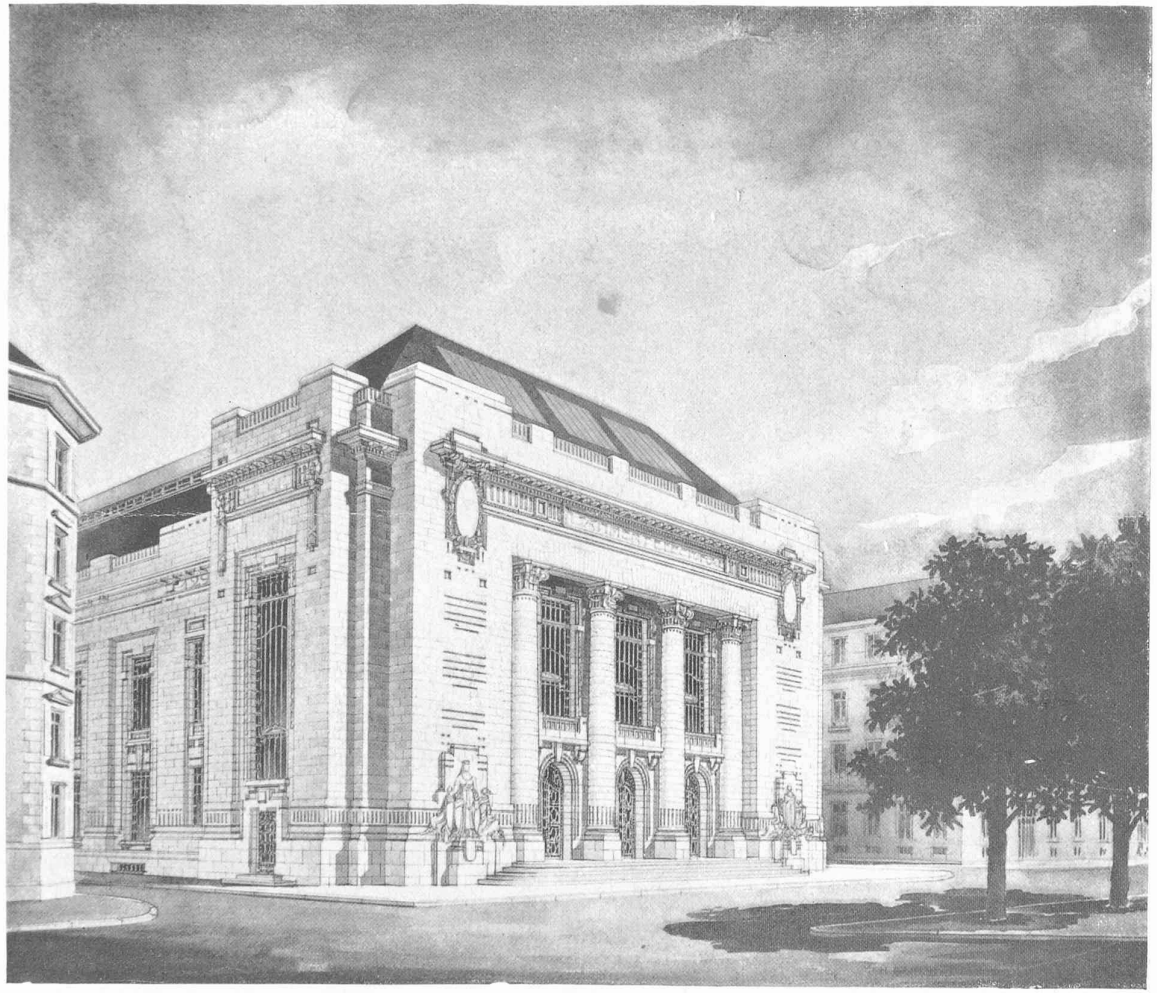

Cliché Reymond, Lausanne.

LE NOUVEAU PALAIS ÉLECTORAL DE GENÈVE

Architectes : MM. *Garcin et Bizot*, à Genève.

Seite / page

leer / vide / blank

grande salle, forme avec sa balustrade très simple et architecturale, une heureuse coupure horizontale dans l'immense vaisseau dont les proportions produisent une belle impression.

Du côté de la Plaine de Plainpalais sont placées les salles de l'*Institut National Genevois*, soit une grande salle des séances, avec plafond vitré, et une grande salle de bibliothèque.

Cet étage contient également des vestiaires servant aux galeries.

Les escaliers sont placés de telle façon qu'ils permettent l'évacuation des galeries directement dans les rues de Saussure et de la Plaine, sans que le public des galeries ait à pénétrer dans la salle du rez-de-chaussée.

Le deuxième étage contient : Du côté de la façade principale une grande salle, spécialement installée pour les expositions de peinture, de 270 m². environ. On accède à cette salle par l'escalier dont l'entrée est rue de la Plaine. Des W.-C., lavabos et réduits pour les emballages, constituent les dépendances de cette salle. L'emplacement d'un ascenseur a été également prévu pour y accéder.

Du côté de la Plaine de Plainpalais est placée une salle du *Comité Horticole*. Certaines machines destinées à la ventilation et au chauffage de la grande salle occupent un vaste local dans cette partie du bâtiment.

Le sous-sol contient : les locaux des sociétés de musique d'*Elite* et de *Landwehr*.

Chaque société aura à sa disposition une grande salle, de 150 mètres environ, une salle de comité, plusieurs salles de répétition, des vestibules spéciaux, une salle de bibliothèque.

Outre les deux sociétés de musique, le sous-sol comprend un vaste dépôt de matériel destiné à recevoir par deux trappes réservées dans le plancher du rez-de-chaussée, toutes les chaises de la grande salle, lorsque celles-ci ne seront pas utilisées. La salle des chaudières du chauffage central est placée également au sous-sol, ainsi que l'appartement de conservateur du Palais Electoral, côté Plaine de Plainpalais. Le local servant aux Samaritains, le local des Pompiers, un grand bureau de location, des laveries, cuisines, etc., ainsi que quatre groupes de lavabos et W.-C. très importants.

Dans le milieu de la grande salle, au rez-de-chaussée, un jet d'eau a été placé. Les bordures de ce jet d'eau peuvent être démontées et des panneaux de parqueterie peuvent alors le recouvrir, si l'utilisation de la salle ne nécessite pas son maintien.

La grande salle possède un plafond vitré pour les expositions de peinture, ce qui permettra d'y organiser d'importantes manifestations artistiques.

L'architecture de ce monument est d'une simplicité voulue, elle est incontestablement inspirée du style Louis XVI, mais la personnalité de l'interprétation et la recherche des détails en font une œuvre de notre époque et non une reconstitution archéologique, qui n'a d'ailleurs pas été le but poursuivi par les architectes de cet édifice.

Les chemins de fer des Etats-Unis en 1915 et 1916.

Le tableau ci-dessous où nous avons récapitulé, d'après une publication du « Bureau of Railway Economics », à Washington, les principaux résultats comparatifs de l'exploitation, pour les exercices 1915 et 1916, des chemins de fer des Etats-Unis, atteste l'extraordinaire prospérité que la guerre a value à ce pays. L'exercice étant clos au 30 juin, ces chiffres se rapportent donc à la période courant du 30 juin 1914 au 30 juin 1916. Bien qu'ils visent seulement les compagnies dont les recettes brutes dépassent un million de dollars par an, ils intéressent 89 % de la longueur totale du réseau des Etats-Unis et 97 % des recettes brutes totales de ce réseau.

A noter, entr'autres, que, corrélativement à la plus-value de 16,9 % pour les recettes, les dépenses se sont accrues seulement de 8,6 %, ce qui se traduit par une augmentation de 36,7 % pour le produit net.

RUBRIQUES	1916	1915	Augmentation en 1916 par rapport à 1915, en %
Nombre de :			
Trains-miles	1 193 915 334	1 127 999 218	5.84
Locomotives-miles	1 659 997 875	1 526 001 519	8.78
Vagons-miles	25 996 683 451	23 249 764 182	11.81
Tonnes-miles	339 883 189 699	274 241 010 725	23.94
Voyageurs-miles	33 782 917 382	31 826 876 293	6.15
Nombre moyen de :			
Vagons-marchand. par train	37	36	2.78
Tonnes » »	545	483	12.84
» » par vagon	15	14	7.14
Recettes d'exploitation par mile	$ 14679,69	$ 12545,57	16.93
Dépenses d'exploitation par mile	9590,85	8830,66	8.61
Produit net, par mile	5078,84	3714,91	36.72
Coefficient d'exploitation	% 65,38	% 70,39	*7.12* (Diminution)
Recettes moyennes :			
par tonnes-mile (en cents)	0,707	0,722	*2.08* (Diminution)
par voyageur-mile	1,995	1,980	0.76

NÉCROLOGIE

Jules Gaudard

décédé le 21 février 1917.

Les journaux de Lausanne et spécialement la *Gazette* du 23 février 1917, ont déjà, dans des articles nécrologiques bien émus, rendu un hommage mérité à la personne de M. Jules Gaudard, ingénieur et ancien professeur, décédé à Lausanne le 21 février 1917.

Dans la cérémonie mortuaire qui eut lieu à la Chapelle des Terreaux, le 23 février, il lui fut rendu les derniers honneurs et un cortège nombreux, avec les bannières voilées de crêpe des étudiants en tête, accompagna ce professeur vénéré et aimé à sa dernière demeure.

Le 13 mars, dans une cérémonie « *in memoriam* », l'Université de Lausanne, par son recteur, l'Ecole des Ingénieurs par son directeur et par un professeur, un des successeurs de M. Gaudard et enfin un ancien ami et col-